

GUIDE DE SAISIE EN LIGNE DE L'ATTESTATION EMPLOYEUR PÔLE EMPLOI



POLE-EMPLOI.FR

- → Depuis le 10 décembre 2016, le service d'attestation en ligne de Pôle emploi a évolué. Les entreprises doivent transmettre leurs attestations employeur de manière dématérialisée soit par le biais de logiciel de paye agréé soit via pole-emploi.fr.
- → Ce document vous guide dans la saisie en ligne de votre attestation d'employeur.
- \rightarrow Il reprend les différents écrans de saisie en ligne.
- → L'attestation se saisie en 5 étapes. Plusieurs aides sont à votre disposition.
- → Nous vous rappelons que dans tous les cas, votre attestation à la fin de sa saisie signée, doit être imprimée puis remise obligatoirement au salarié.

1 ACCÈS AU SERVICE

2 VOTRE TABLEAU DE BORD

5 AVANT DE COMMENCER

- 6 ÉTAPE 1 : SALARIÉ
- 7 ÉTAPE 2 : CONTRAT
 - Lieu de travail
 - Rupture de contrat
 - Type d'assurance chômage
- 11 ÉTAPE 3 : SALAIRES ET PRIMES
- 13 ÉTAPE 4 : SOLDE DE TOUT COMPTE
- 14 ÉTAPE 5 : PRÉVISUALISATION

N° ANNEXES

.

16 MOTIF DE RECOURS PAR TYPE DE CONTRAT

......

- 17 MOTIF DE RUPTURE PAR TYPE DE CONTRAT
- **18 TYPE DE PRÉAVIS PAR MOTIF DE RUPTURE**
- 21 TYPE D'INDEMNITÉ PAR MOTIF DE RUPTURE

ACCÈS AU SERVICE

→ Connectez vous à votre espace, depuis la page d'accueil du site pole-emploi.fr



L'affichage de l'accueil de votre espace varie en fonction de la typologie de votre entreprise (Privée ou Publique).



Cliquez sur « « Saisissez en ligne l'attestation destinée à Pôle emploi »

TABLEAU DE BORD

Votre tableau de bord vous permet de retrouver l'ensemble de vos attestations saisies. Par défaut, seules les attestations en mode « brouillons » sont affichées. Il s'agit des attestations dont vous avez entamé la saisie mais que vous n'avez pas finalisées.



En cliquant depuis votre tableau de bord sur le numéro d'une attestation transmise vous accédez à un écran de prévisualisation.



BON À SAVOIR

- Le statut « transmis » concerne les attestations transmises et bien reçues par Pôle emploi.
- Le Statut « Annulé » concerne les attestations transmises que vous avez annulées par vous-même.
- La liste des attestations employeurs (AE) peut être triée sur chacune des colonnes par ordre croissant ou décroissant.
- La liste des attestations peut être filtrée sur l'un des critères suivants : le statut (annulée, brouillon, transmise)

 - le N° de l'attestation - le nom du salarié
 - le NIR

 - la date de fin de contrat
 - la date de dernière modification

Ces deux derniers critères permettent d'afficher les AE dont la date de fin de contrat est antérieure ou égale à la date saisie.

Sur chacune de vos attestations l'ensemble des actions suivantes sont possibles à partir des boutons d'action :

- Télécharger (uniquement pour les attestations transmises) : vous permet de générer le pdf de l'Attestation transmise. Vous pourrez la consulter, l'imprimer ou l'enregistrer.
- Modifier : vous permet de modifier votre attestation. Une fois les modifications effectuées et votre nouvelle attestation transmise, l'ancienne sera automatiquement remplacée par la nouvelle.
- Dupliquer : cette action permet dupliquer une AE. Pratique lorsque vous devez établir plusieurs attestations pour différents salariés qui occupaient la même fonction au sein de votre établissement. En utilisant la fonction « dupliquer », l'ensemble des données précédemment saisies (sauf l'étape concernant le salarié) sont reprises. Vous serez alors redirigé vers l'étape 1 et devrez ressaisir l'ensemble des données de cette étape uniquement ainsi que le numéro de contrat en étape 2 qui est unique pour chaque salarié.
- Annuler : ce bouton permet soit d'annuler une AE transmise, ou de supprimer une attestation en mode « brouillon »

AVANT DE COMMENCER

	▲ Accuel entreprise / Votre espace / Attestations employeur / Saisle attestation	100
Attestations en	Une eneur a été détectée. Merci de consulter les champs avec une indication en eneur.	
ngno	* Champs obligatoires	
Effectuez vos atlestations en ligne, simplement en remplissant le formulaire ci-		
contre.	1. Salarié	
Salarië	* Civilité	
	Madame Monsieur	
Emploi 2	* Prénom	
	Prénom	
Salaires et primes	* Nom Vom d'usage (facultatif)	
	S Nom d'usage (facultatif)	
	* Date de naissance 🛞	
Solde de tout compte	⊞ 12/09/1980 ♥ France (FR)	
	P horfeaux	
Validation 5	UVVVVdaux	
	③ Gironde (33)	
	* Numéro de sécurité sociale (NIR) 🕜	
	1 80 09 33 063 001 85	
	* Ressortissant 💿	
	France	
	* Adresse du salarié	
	💬 10 rue du salarié	
	○ Filalice (FR)	
	* Statut du salarié ③	
	Selectionner un statut	
	Le statut du salarie est dolgatorie	
	Cadre et assimilé Non cadre	
	* Catégorie de retraite complémentaire	
	Retraite complémentaire ARRCO v	
	* Organisme de retraite complémentaire ou régime spécial 🕥	
	Régime général *	
	Régime local Alsace Moselle	
	VALIDER ET CONTINUER	
	Etape suivante : Emploi	

BON À SAVOIR

La saisie de l'attestation se divise en 4 étapes et 1 étape de validation.

Une pastille verte vous indique sur quelle étape vous vous situez

- Vous devez saisir l'ensemble des étapes dans l'ordre, et chaque étape ne doit comporter aucune erreur pour passer à la suivante.
- En cas d'erreur, les champs concernés seront affichés en rouge et un point d'interrogation rouge apparaîtra sur l'étape concernée
- Une fois la saisie des 4 premières étapes effectuées, vous pourrez revenir sur chacune d'entre elle si besoin pour les modifier.
- Vous pouvez à tout moment enregistrer votre attestation pour la terminer plus tard.
- Certains champs sont dépendants entre eux (par exemple, nature de contrat et motif de rupture).
 En modifiant un champ, il est possible que son champ dépendant doive également être modifié.
- Des champs de pages et d'aide en ligne matérialisés par des points d'interrogation sont disponibles tout au long de la saisie pour vous accompagner. En cas de de doute n'hésitez à les consulter.

ÉTAPE 1 : SALARIÉ

La 1^{er} étape concerne votre salarié. Renseignez l'ensemble des informations en vous s'assurant que celles-ci sont bien correctes.

 Accueil entreprise / Votre espace / Attestations employeur / Saisie a * Champs obligatoires 	attestation		Si vous ne connaissez pas jour ou le mois de naissance du salarié
1. Salarié			saisissez 99 en lieu
* Civilité		•	et place de la valeur
Madame Monsieur	•		inconnue
* Prénom			inconnac
S Prénom	•		
* Nom	Nom d'usage (facultatif)		
S Nom	Nom d'usage (facultatif)		
* Date de naissance ②			
€ Fra	ance (FR)		
🏳 bordeaux			
Sironde (33)			
* Numéro de sécurité sociale (NIR) ⑦		-	Sélectionnez dans
1 80 09 33 063 001 80			les listes déroulantes
* Ressortissant ⑦			la valeur souhaitée
France		••	pour chacun de ces quatre
* Adresse du salarié			champs
🐖 10 rue du salarié			champs
Erance (EP)	PADIS 19 (75010)		
	- TAKIO 13 (13013)		Si vous ne retrouvez pas la
Ouvriers qualifiés et non qualifiés v compris ouvrier	s agricoles	-,	caisse souhaitée dans la
	s agnosios		liste ou, en cas de doute :
Cadre et assimilé Non cadre			- Si vous etes un
* Catégorie de retraite complémentaire ⑦		_) • •	employeur privé,
Pas de régime complémentaire			selectionnez ARRCO
* Organisme de retraite complémentaire ou régime	spécial		- Si vous êtes un
Régime général			employeur public,
Régime local Alsace Moselle			selectionnez IRCANTEC
			- Si vous êtes un
	•		employeur public et
Etape Sulvante . En ipion		_	que votre salarié est de
			aroit prive, selectionnez
BOIN A SAVOIR			ARRCO, sauf si votre
Attention certaines données de cette ét	tape une fois votre attestation tre modifiées pour des raisons		salarie de droit privé est
juridiques. Ces données sont :			affilié à l'IRCANTEC,
- la civilité			selectionnez IRCANTEC.
- la date de naissance,			
- le numéro de sécurité social	,		

Si vous souhaitez modifier votre attestation, vous devez l'annuler puis la ressaisir entièrement. Assurez vous que ces données soient correctes avant de valider votre attestation.

ÉTAPE 2 : CONTRAT

Cette étape est la plus importante de votre attestation, puisque vous devez y renseigner les informations liées au contrat de votre salarié.

Le choix de la nature de contrat conditionnera plusieurs champs du formulaire, comme le contrat particulier, ou encore le motif de rupture.

Contrat * Nature du contrat ⑦ Contrat à durée indéterminée Contrat particulier ⑦ Sélectionner un contrat * Date de début d'emploi ⑦ 101/01/2016	Numéro du contrat 18744	Sélectionnez la nature de contrat (CDI, CDI intérimaire, CDD, contrat intérimaire) Si vous souhaitez saisir une attestation pour un contrat d'usage, sélectionnez CDD. Vous devrez saisir une attestation par période d'emploi. Pour une saisie simplifiée vous pourvez vous
Le choix du contrat conditionne notamment l'affichage des champs « Contrat Particulier », « motif de recours » ou « date de fin prévisionnelle » dans le cadre d'un CDD. Consultez	Une fois votre attestation transmise et validée à Pôle emploi, vous ne pourrez plus modifier le numéro de contrat. Assurez-vous que le numéro soit correct avant de transmettre votre	rendre sur le site "DSN infos" (par exemple si vous avez engagé votre salarié du 2 au 9 novembre et du 12 au 30 novembre, il faudra établir deux attestations, une pour la période du 2 au 9 et l'autre pour la période du 12 au 30).
en annexe la liste des contrats particuliers et des motifs de recours par nature de contrat. * Dernier emploi tenu ⑦ comptable * Profession et catégorie socio-professionnelle Cadres des services financiers ou comptables d Complément PCS ⑦ Sélectionnez un complément PCS Statut particulier ②	attestation. Le n° de contrat étant obligatoire, si vous n'en • avez pas, saisissez « 00000 ». Emploi unique es grandes entreprises (373a)	Pour trouver la profession et la catégorie socio-professionnelle (PCS) de votre salarié, renseignez le code si vous le connaissez ou le début d'intitulé de la profession. Il vous sera proposé plusieurs choix correspondants à votre saisie : sélectionnez celui se rapprochant le plus de la profession de votre salarié.
Sélectionnez un statut Portage salarial ⑦ Oui Non	· • • •	Si votre salarié bénéficie d'un statut particulier (gérant par exemple) sélectionnez le statut correspondant
Salarié au forfait Salarié au forfait * Temps de travail mensuel entreprise ? 150 Heure Motif de différence ? Temps partiel thérapeutique	* Temps de travail mensuel salarié ⑦ 75 Heure •	 Indiquez le temps de travail mensuel en vigueur au sein de votre entreprise (soit en jour ou en heure) Indiquez le temps de travail de votre salarié et, en cas de différence, sélectionnez le motif adéquat.

BON À SAVOIR

- Le numéro de contrat ne pourra être modifié après la transmission de votre attestation
- Le motif de recours n'est demandé que pour les contrats de nature CDD et intérimaire. Il est obligatoire dans ces 2 cas. • Le contrat particulier n'est proposé à la saisie que pour les CDI et les CDD.
- La date de fin prévisionnelle n'est proposée à la saisie que pour les CDD et les contrats de mission intérimaire. Elle est
- La liste « complément PCS » dépend de profession et catégorie socio-professionnelle (PCS). Elle est vide et donc non affichée pour certains PCS.
- Le statut particulier n'est proposé à la saisie que pour les contrats de nature CDI. La saisie est alors optionnelle.

ÉTAPE 2 : CONTRAT

LIEU DE TRAVAIL



ÉTAPE 2 : CONTRAT RUPTURE DU CONTRAT

Sélectionnez le motif de rupture du contrat.

En fonction du motif de rupture choisi, certains champs s'afficheront afin de vous demander des informations complémentaires.

C'est notamment le cas pour les licenciements où les dates de licenciement et de notification de la rupture peuvent vous être demandées.

Dans le cadre d'un CSP, vous devrez renseigner la durée du préavis et le montant de l'indemnité CSP. <u>Il en va de même si le motif de rupture est "rupture d'un commun accord pour entrée en PAP", pour</u> ce qui est de la durée du préavis.



Sélectionnez un type de préavis et renseigner les dates correspondantes.

Si aucun prévis n'a été convenu, sélectionnez « Pas de préavis applicable ».

BON À SAVOIR

- Les valeurs de la liste "motif de rupture" dépendent de la nature du contrat.
- La date de notification de la rupture n'est affichée que pour les contrats de nature « CDI ».
- La date de notification de la rupture n'est obligatoire que pour les motifs de rupture : licenciement suite à liquidation judiciaire ou à redressement judiciaire, licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement, licenciement pour motif économique, licenciement pour fin de chantier ou d'opération, licenciement pour autre motif, autre fin de contrat pour motif économique, fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur, rupture anticipée d'un CDD, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission à l'initiative de l'employeur, prise d'acte de la rupture de contrat de travail, démission, résiliation judiciaire du contrat de travail, rupture de contrat de travail ou d'un contrat de mission pour force majeure ou fait du prince, licenciement pour faute grave, licenciement pour faute lourde, licenciement pour force majeure, rupture anticipée d'un contrat de travail ou d'un contrat de mission pour faute grave, rupture anticipée du contrat de travail ou d'un contrat de mission suite à fermeture de l'établissement, licenciement du collaborateur parlementaire, rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité, licenciement pour motif spécifique, rupture d'un commun accord pour entrée en PAP, rupture conventionnelle collective et licenciement pour inaptitude constatée par le médecin du travail.

par motif de rupture.

- La date de signature de la convention de rupture n'est demandée que si le motif de rupture est "Rupture conventionnel", "Rupture conventionnel collective", "rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité" et "rupture dans le cadre d'un accord de performance collective".
- La date de licenciement ne s'affiche que dans les cas de motif de rupture suivant : Licenciement suite à liquidation judiciaire ou à redressement judiciaire, licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement, licenciement pour motif économique, licenciement pour fin de chantier ou d'opération, licenciement pour autre motif, licenciement pour faute grave, licenciement pour faute lourde, licenciement pour inaptitude physique d'origine non professionnelle, licenciement pour inaptitude physique d'origine professionnelle, licenciement suite à décision d'une autorisé administrative et licenciement du collaborateur parlementaire.

• La liste des types de préavis saisissables dépend du motif de fin de contrat.

ÉTAPE 2 : CONTRAT TYPE D'ASSURANCE CHÔMAGE

BON À SAVOIR

Cette sous-étape n'est affichée que pour les employeurs du secteur public et les employeurs privés sous certaines conditions

ype d'adhésion à l'assurance chômage	••• Sélectionnez le statut de
* Statut d'emploi du salarié ⑦	• votre salarié : « titulaire
	de la fonction publique . « stagiaire » ou « pop
Adhésion aux régimes particulier pour les emplois "aidés" (CES, apprentis, emplois jeunes)	titulaire de la fonction
Convention de gestion ⑦	publique »
\checkmark	•
Convention de gestion ⑦	• Si vous avez conclu
	• une convention de
* Numéro de convention de gestion * Code d'affectation / Etablissement finan	renseigner les
* Numero interne du salane	numéros demandés
* Numero interne du salane	numéros demandés
Numero interne du salane Nature du contrat : Contrat à durée indéterminée Contrat à durée déte	numéros demandés erminée
Numero interne du salane Nature du contrat : Contrat à durée indéterminée contrat à durée déte Contrat de type particulier : apprentissage professionnalisation CUI-CIE	<i>numéros demandés</i> erminée
 Nature du contrat : contrat à durée indéterminée contrat à durée déte Contrat de type particulier : apprentissage professionnalisation CUI-CIE emploi d'avenir autre : 	<i>numéros demandés</i> erminée CUI-CAE 🛄 contrat d'engagement éducatif
 Nature du contrat : contrat à durée indéterminée contrat à durée déte Contrat de type particulier : apprentissage professionnalisation CUI-CIE Périodes de suspension du contrat de travail : 	<i>numéros demandés</i> erminée CUI-CAE] contrat d'engagement éducatif
 Nature du contrat : contrat à durée indéterminée contrat à durée déte Contrat de type particulier : apprentissage professionnalisation CUI-CIE Périodes de suspension du contrat de travail : 	numéros demandés erminée CUI-CAE] contrat d'engagement éducatif
 Nature du contrat : contrat à durée indéterminée contrat à durée déte Contrat de type particulier : apprentissage professionnalisation CUI-CIE emploi d'avenir autre :	ruméros demandés erminée CUI-CAE contrat d'engagement éducatif
 Nature du contrat : contrat à durée indéterminée contrat à durée déte Contrat de type particulier : apprentissage professionnalisation CUI-CIE emploi d'avenir autre : Périodes de suspension du contrat de travail : Congé sabbatique du Congé sans solde et assimilé du 	erminée CUI-CAE contrat d'engagement éducatif

BON À SAVOIR

Si vous êtes un employeur privé vous accédez au service depuis l'onglet « Vos fins de contrat de travail ». Si votre salarié a bénéficié d'une période de suspension de son contrat de travail (période pendant laquelle aucun salaire ne lui a été versé, son contrat étant suspendu). Ne pas déclarer ici les absences du salarié pour maladie, congé payé, RTT et les absences injustifiées.

Attention à ne pas confondre le congé sans solde et les absences injustifiées, les congés payés, les RTT... Le congé sans solde est un congé pour convenance personnelle, soumis à accord de l'entreprise : le salarié est totalement libre de l'utiliser à des fins personnelles (faire du sport, un voyage, s'occuper de ses enfants, ...) ou professionnelles (créer une entreprise, exercer une autre activité professionnelle,...). Durant ce congé, le salarié ne bénéficie d'aucune rémunération de la part de son employeur.

L'absence injustifiée est définie comme une absence non autorisée par l'employeur ou ne pouvant être justifiée par aucun motif valable ou document officiel.

ÉTAPE 3 : SALAIRES ET PRIMES

.

Heure

.

Temps non payé

Temps travaillé

h

h

h

h

ħ

h

h

150 <u>h</u>

150

150 <u>h</u>

Salaire brut

mensuel so au RAC

2500

2500

2500

2500

2500

2500

2500

2500

Heure 2500

€ 5 %

€

€ 5 %

€

€ 5 %

€ 5

€

€

€

€

€

€

Taux d'abattement

%

%

%

%

%

%

%

%

5

P

2

9

•

P

•

ē

*

P

V

9

7

P

V

=

2

P

¥

P

*

Les périodes d'emploi sont automatiquement complétées en fonction des dates de début de contrat et du dernier jour travaillé et payé saisies en étape 2. <u>Elles restent modifiables si vous le</u> souhaitez.

.

ate de paie

30/01/2016

···· 29/02/2016

···· 30/03/2016

30/06/2016

···· 30/08/2016

🕮 jj/mm/aaaa

🔅 jj/mm/aaaa

ij/mm/aaaa

iii 29/04/2016 150

🕮 30/05/2016 150 <u>h</u>

150

iii 30/07/2016 150 h

150

🕮 30/09/2016 150 <u>h</u>

Période

01/01/2016

···· 29/02/2016

01/03/2016

···· 31/03/2016

01/04/2016

····· 30/04/2016

iiii 30/06/2016
 iiiii 01/07/2016

····· 31/07/2016

31/08/2016

Début (ii/

🗰 Fin (jj/mm

Début (jj/

Fin (jj/mm/
 Début (jj/...

Renseignez les dates de paie pour chaque période, indiquez le temps travaillé en heures ou en jours, ainsi que le temps non payé en heures ou en jours. Le temps de travail non payé est à déclarer dès lors que votre salarié a été absent sur la période de salaire concernée (maladie, absence injustifiée...)

> Le taux d'abattement, si vous le renseignez, se répercute automatiquement sur les lignes suivantes ainsi que dans le tableau « Primes » et dans « le solde de tout compte » de l'étape 4.

La flèche vous permet de recopier sur les lignes suivantes le temps travaillé, le temps non payé et le salaire brut.

Vous pouvez saisir un commentaire de 150 caractères maximum. Celui-ci sera présent sur l'attestation papier que vous imprimerez à la fin de la saisie pour remise au salarié.

BON À SAVOIR

- La date de paiement de la prime correspond à la date où la prime a été versée.
- Les dates de période de couverture sont obligatoires pour les :
 - primes exceptionnelles liées à l'activité avec période de rattachement spécifique
 - primes liées à l'activité avec période de rattachement spécifique.
 - primes liées au rachat des jours de RTT avec période de rattachement spécifique.
- Une prime versée tous les mois doit être incluse dans les salaires de l'étape 3 (ex : prime d'ancienneté).

maximum.

ÉTAPE 3 : SALAIRES ET PRIMES

Si vous avez versé une prime Si vous avez payé une ou plusieurs primes à votre salarié sélectionnez périodique (13ème mois par leur type dans la liste déroulante. 2 types de primes peuvent être saisis, les primes périodiques ou exceptionnelles (gratifications, primes exceptionnelles de production...)



BON À SAVOIR

- La date de paiement de la prime correspond à la date où la prime a été versée.
- Les dates de période de couverture sont obligatoires pour les :
 - primes exceptionnelles liées à l'activité avec période de rattachement spécifique
 - primes liées à l'activité avec période de rattachement spécifique.
 - primes liées au rachat des jours de RTT avec période de rattachement spécifique.
- Une prime versée tous les mois doit être incluse dans les salaires de l'étape 3 (ex : prime d'ancienneté).

exemple), indiquez la

ÉTAPE 4 : SOLDE DE TOUT COMPTE



BON À SAVOIR

- Le champ « Transaction en cours » n'est affiché que pour les contrats « CDI ». Dans ce cas, la saisie est obligatoire. Si une transaction est en cours, la liste des indemnités ne propose pas d'indemnité transactionnelle.
- Le montant total des indemnités saisies est obligatoire. Le montant saisi doit être égal à la somme des montants des indemnités hors indemnités compensatrices de congés payés (ICCP) et indemnité compensatrice de préavis non effectué.
- Vous pouvez ajouter et supprimer des indemnités.

ÉTAPE 5 : PRÉVISUALISATION

5. Validation	
Vérification de votre attestation ③	
Attrestation Nº 4677004386	
Rannel de vos coordonnées	
Advesse : condection in the condection of the co	 L'étape 5 vous permet de visualiser rapidement les informations que vous avez
1. Selarié M. Prénom Nom Bescritaant Farae Missaare Missaa	En cas d'erreur, cliquez sur les boutons « modifier ». Vous serez redirigé vers l'étape concernée
PARIS 19 (7059) France (FR) Stati Oxniers qualifiés et non qualifiés y compris ouvriers agricules Non cade Retraite complémentaire Retraite complémentaire Retraite complémentaire Retraite complémentaire Retraite complémentaire Retraite complémentaire Retraite complémentaire Retraite qualifiés Retraite complémentaire Retraite complémentaire Retraite Ret	 Avant de transmettre votre attestation, complétez le bloc signature. Le motif rappelé doit être identique à celui
2. Emploi Contrat à durée indéterminée Contrat à durée indéterminée Contrat à durée indéterminée Contration durée indéterminée	saisi en étape 2, sans quoi votre attestation ne pourra être transmise. En cas d'erreur constatée sur le motif de rupture, retournez sur l'étape 2 pour le modifier. Une modification du motif de rupture, peut entrainer une ressaisie des champs qui lui sont liés (type de préavis, d'indemnités)
 a. Statistics et primers Barrow Same Same Same Same Same Same Same Same	
4. Solde de tout compte Sold de tout compte Transformer Sold Bard	
Signature Signature Signature Signature Signature Signature Comptatie Comptatie Comptatie Comptatie Modif de la repture Comptatie Modif de la repture Signature Si	
Pani 22/11/2016	
	Transmettez votre attestation à Pôle emploi

ÉTAPE 5 : PRÉVISUALISATION



Une fois votre attestation transmise, cliquez sur « télécharger » pour générer l'attestation papier, que vous devrez obligatoirement, imprimer, signer et remettre à votre salarié. Vous pourrez également imprimer votre attestation directement depuis votre tableau de bord.



ANNEXES

TYPE DE CONTRAT PARTICULIER

PAR NATURE DU CONTRAT (ÉTAPE 2)

CONTRAT PARTICULIER	NATURE DE CONTRAT						
	CDI	CDD	Mission d'intérim	CDI intérimaire			
CUI - Contrat Initiative Emploi	Oui	Oui	Non	Non			
CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	Oui	Oui	Non	Non			
CUI - Contrat d'accès à l'emploi - DOM	Oui	Oui	Non	Non			
Emploi d'avenir secteur marchand	Oui	Oui	Non	Non			
Emploi d'avenir secteur non marchand	Oui	Oui	Non	Non			
Contrat de Professionnalisation	Oui	Oui	Non	Non			
Contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de moins de 11 salariés (loi du 3 janvier 1979)	Oui	Oui	Non	Oui			
Contrat d'apprentissage entreprises non inscrites au répertoire des métiers d'au moins 11 salariés (loi de 1987)	Oui	Oui	Non	Oui			
Contrat à durée déterminée pour les séniors	Non	Oui	Non	Non			
Contrat à durée déterminée d'insertion	Non	Oui	Non	Non			
Contrat de génération	Oui	Non	Non	Non			
Contrat d'apprentissage secteur public (Loi de 1992)	Oui	Oui	Non	Non			

ANNEXES

MOTIF DE RECOURS PAR TYPE DE CONTRAT (ÉTAPE 2)

	TYPE DE CONTRAT					
MOTIF DE RECOURS	CDI	CDD	Mission d'intérim	CDI intérim		
Remplacement d'un salarié	Non	Oui	Oui	Non		
Accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise	Non	Oui	Oui	Non		
Emplois à caractère saisonnier	Non	Oui	Oui	Non		
Contrat vendanges	Non	Oui	Oui	Non		
Contrat d'usage	Non	Oui	Oui	Non		
Contrat à durée déterminée à objet défini	Non	Oui	Oui	Non		
Remplacement d'un chef d'entreprise	Non	Oui	Oui	Non		
Remplacement du chef d'une exploitation agricole	Non	Oui	Oui	Non		
Recrutement de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières	Non	Oui	Oui	Non		
Complément de formation professionnelle au salarié	Non	Oui	Oui	Non		
Formation professionnelle au salarié par la voie de l'apprentissage	Non	Oui	Oui	Non		
Remplacement d'un salarié passé provisoirement à temps partiel	Non	Oui	Oui	Non		
Attente de la suppression définitive du poste du salarié ayant quitté définitivement l'entreprise	Non	Oui	Oui	Non		

MOTIF DE RUPTURE PAR TYPE DE CONTRAT 1/2 (ÉTAPE 2)

	NATURE DE CONTRAT					
MOTIF DE RUPTURE	CDI	CDD	Mission d'intérim	CDI intérimaire		
Licenciement suite à liquidation judiciaire ou à redressement judiciaire	Oui	Non	Non	Oui		
Licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement	Oui	Non	Non	Oui		
Licenciement pour motif économique	Oui	Non	Non	Oui		
Licenciement pour fin de chantier ou d'opération	Oui	Non	Non	Non		
Licenciement pour autre motif	Oui	Non	Non	Oui		
Autre fin de contrat pour motif économique	Oui	Non	Non	Oui		
Rupture pour motif économique dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP	Oui	Non	Non	Non		
Fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel	Non	Oui	Non	Non		
Fin de mission d'intérim	Non	Non	Oui	Non		
Rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin du travail	Non	Oui	Oui	Non		
Fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur	Oui	Oui	Oui	Oui		
Fin de période d'essai à l'initiative du salarié	Oui	Oui	Oui	Oui		
Rupture anticipée d'un CDD, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission à l'initiative de l'employeur	Non	Oui	Oui	Non		
Rupture anticipée d'un CDD, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission à l'initiative du salarié	Non	Oui	Oui	Non		
Mise à la retraite par l'employeur	Oui	Oui	Oui	Oui		
Départ à la retraite à l'initiative du salarié	Oui	Oui	Oui	Oui		
Rupture conventionnelle	Oui	Non	Non	Oui		

ANNEXES

MOTIF DE RUPTURE PAR TYPE DE CONTRAT 2/2 (ÉTAPE 2)

	NATURE DE CONTRAT					
MOTIF DE RUPTURE	CDI	CDD	Mission d'intérim	CDI intérimaire		
Prise d'acte de la rupture de contrat de travail	Oui	Oui	Oui	Oui		
Démission	Oui	Non	Non	Oui		
Décès de l'employeur ou internement	Oui	Oui	Oui	Oui		
Décès du salarié / rupture force majeure	Oui	Oui	Oui	Oui		
Fin de contrat d'apprentissage	Oui	Oui	Non	Non		
Résiliation judiciaire du contrat de travail	Oui	Oui	Oui	Oui		
Rupture de contrat de travail ou d'un contrat de mission pour force majeure ou fait du prince	Oui	Oui	Oui	Oui		
Rupture d'un commun accord du CDD, du contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission	Non	Oui	Oui	Non		
Licenciement convention CATS	Oui	Non	Non	Oui		
Licenciement pour faute grave	Oui	Non	Non	Oui		
Licenciement pour faute lourde	Oui	Non	Non	Oui		
Licenciement pour force majeure	Oui	Non	Non	Oui		
Licenciement pour inaptitude physique d'origine non professionnelle	Oui	Non	Non	Oui		
Licenciement pour inaptitude physique d'origine professionnelle	Oui	Non	Non	Oui		
Licenciement suite à décision d'une autorité administrative	Oui	Non	Non	Oui		
Rupture anticipée du contrat de travail pour arrêt de tournage	Non	Oui	Oui	Non		
Rupture anticipée du contrat de travail ou d'un contrat de mission pour faute grave	Non	Oui	Oui	Non		
Rupture anticipée du contrat de travail ou d'un contrat de mission pour faute lourde	Non	Oui	Oui	Non		
Rupture anticipée d'un contrat de travail ou d'un contrat de mission suite à fermeture de l'établissement	Non	Oui	Oui	Non		

20 GUIDE DE SAISIE EN LIGNE DE L'ATTESTATION EMPLO TYPE DE PRÉAVIS PAR MOTIF DE RUPTURE (ÉTAPE 2)

	MOTIF DE RUPTURE							
TYPE DE PRÉAVIS	Fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur	Fin de période d'essai à l'initiative du salarié	Rupture conventionnelle	Tout autre motif (CDI)				
Préavis effectué et payé	Non	Non	Non	Oui				
Préavis non effectué et payé	Non	Non	Non	Oui				
Préavis non effectué et non payé	Non	Non	Non	Oui				
Préavis non effectué non payé dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP)	Non	Non	Non	Oui				
Préavis non effectué et payé dans le cadre d'un congé de reclassement	Non	Non	Non	Oui				
Préavis non effectué et payé dans le cadre d'un congé de mobilité	Non	Non	Non	Oui				
Délai de prévenance	Oui	Oui	Non	Non				
Pas de clause de préavis applicable	Oui	Oui	Oui	Oui				

GUIDE DE SAISIE EN LIGNE DE L'ATTESTATION EMPLOYEUR PÔLE EMPLOI

TYPE D'INDEMNITÉ PAR MOTIF DE RUPTURE 1/3 (ÉTAPE 4)

	NATURE DE CONTRAT											
TYPE D'INDEMNITÉ	Licenciement suite à liquidation judiciaire ou à redressement judiciaire	Licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement	Licenciement pour motif économique	Licenciement pour fin de chantier ou d'opération	Licenciement pour autre motif	Autre fin de contrat pour motif économique	Rupture pour motif économique dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP	Fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel	Fin de mission d'intérim	Rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin du travail	Fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur	Fin de période d'essai i l'initiative du salarié
Indemnité spécifique de rupture conventionnelle	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité versée à l'occasion de la cessation forcée des fonctions des mandataires sociaux	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Indemnité légale de mise à la retraite par l'employeur	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
indemnité conventionnelle de mise à la retraite par l'employeur	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité légale de départ à la retraite du salarié	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
indemnité conventionnelle de départ à la retraite du salarié	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité légale de licenciement	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
indemnité légale supplémentaire de licenciement	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité légale spéciale de licenciement	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité légale spécifique de licenciement	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité légale de fin de CDD	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non
Indemnité légale de fin de mission	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non
Indemnité légale due aux journalistes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Indemnité légale de clientèle	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Indemnité légale due au personnel naviguant de l'aviation civile	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Indemnité légale versée à l'apprenti	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Dommages et intérêts dus à un CDD ou à une rupture de période d'essai (délai de prévenance)	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
Indemnité due en raison d'un sinistre	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité suite à clause de non concurrence	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité compensatrice de congés payés	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité conventionnelle (supplémentaire aux indemnités légales)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité transactionnelle	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité compensatrice de préavis payé non effectué	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité compensatrice des droits acquis dans le cadre d'un compte épargne temps	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité compensatrice de préavis pour inaptitude suite AT ou Maladie Professionnelle	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
Indemnité forfaitaire de conciliation prud'homale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non

21

GUIDE DE SAISIE EN LIGNE DE L'ATTESTATION EMPLOYEUR PÔLE EMPLOI

TYPE D'INDEMNITÉ PAR MOTIF DE RUPTURE 2/3 (ÉTAPE 4)

						NATURE DE	E CONTRAT					
TYPE D'INDEMNITÉ	Rupture anticipée d'un CDD, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission à l'initiative de l'employeur	Rupture anticipée d'un CDD, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission à l'initiative du salarié	Mise à la retraite par l'employeur	Départ à la retraite à l'initiative du salarié	Rupture conventionnelle individuelle ou collective	Prise d'acte de la rupture de contrat de travail	Démission	Décès de l'employeur ou internement	Décès du salarié / rupture force majeure	Fin de contrat d'apprentissage	Résiliation judiciaire du contrat de travail	Rupture de contrat de travail ou d'un contrat de mission pour force majeure ou fait du prince
Indemnité spécifique de rupture conventionnelle	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité versée à l'occasion de la cessation forcée des fonctions des mandataires sociaux	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Indemnité légale de mise à la retraite par l'employeur	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité conventionnelle de mise à la retraite par l'employeur	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité légale de départ à la retraite du salarié	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité conventionnelle de départ à la retraite du salarié	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité légale de licenciement	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
indemnité légale supplémentaire de licenciement	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
Indemnité légale spéciale de licenciement	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
indemnité légale spécifique de licenciement	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
Indemnité légale de fin de CDD	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
Indemnité légale de fin de mission	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Indemnité légale due aux journalistes	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité légale de clientèle	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité légale due au personnel naviguant de l'aviation civile	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité légale versée à l'apprenti	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
Dommages et intérêts dus à un CDD ou à une rupture de période d'essai (délai de prévenance)	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Indemnité due en raison d'un sinistre	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité suite à clause de non concurrence	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité compensatrice de congés payés	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité conventionnelle (supplémentaire aux indemnités légales)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité transactionnelle	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Indemnité compensatrice de préavis payé non effectué	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
Indemnité compensatrice des droits acquis dans le cadre d'un compte épargne temps	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Indemnité compensatrice de préavis pour inaptitude suite AT ou Maladie Professionnelle	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité forfaitaire de conciliation prud'homale	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non

22

GUIDE DE SAISIE EN LIGNE DE L'ATTESTATION EMPLOYEUR PÔLE EMPLOI

TYPE D'INDEMNITÉ PAR MOTIF DE RUPTURE 3/3 (ÉTAPE 4)

	NATURE DE CONTRAT											
TYPE D'INDEMNITÉ	Rupture d'un commun accord du CDD, du contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission	Licenciement convention CATS	Licenciement pour faute grave	Licenciement pour faute lourde	Licenciement pour force majeure	Licenciement pour inaptitude physique d'origine non professionnelle	Licenciement pour inaptitude physique d'origine professionnelle	Licenciement suite à décision d'une autorité administrative	Rupture anticipée du contrat de travail pour arrêt de tournage	Rupture anticipée du contrat de travail ou d'un contrat de mission pour faute grave	Rupture anticipée du contrat de travail ou d'un contrat de mission pour faute lourde	Rupture anticipée d'un contrat de travail ou d'un contrat de missior suite à fermeture de l'établissement
Indemnité spécifique de rupture conventionnelle	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité versée à l'occasion de la cessation for- cée des fonctions des mandataires sociaux	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Indemnité légale de mise à la retraite par l'employeur	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité conventionnelle de mise à la retraite par l'employeur	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité légale de départ à la retraite du salarié	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité conventionnelle de départ à la retraite du salarié	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité légale de licenciement	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Indemnité légale supplémentaire de licenciement	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Indemnité légale spéciale de licenciement	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Indemnité légale spécifique de licenciement	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Indemnité légale de fin de CDD	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui
Indemnité légale de fin de mission	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui
Indemnité légale due aux journalistes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Indemnité légale de clientèle	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Indemnité légale due au personnel naviguant de l'aviation civile	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Indemnité légale versée à l'apprenti	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Dommages et intérêts dus à un CDD ou à une rupture de période d'essai (délai de prévenance)	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Indemnité due en raison d'un sinistre	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité suite à clause de non concurrence	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité compensatrice de congés payés	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité conventionnelle (supplémentaire aux Indemnités légales)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité transactionnelle	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité compensatrice de préavis payé non effectué	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Indemnité compensatrice des droits acquis dans le cadre d'un compte épargne temps	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnité compensatrice de préavis pour inaptitude suite AT ou Maladie Professionnelle	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
Indemnité forfaitaire de conciliation prud'homale	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non

23

SEPTEMBRE 2018



POLE-EMPLOI.FR